

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5107

présenté par
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 29, après le mot :

« climatique, » ,

insérer les mots :

« en développant des alternatives à l'utilisation d'engrais de synthèse et en luttant contre l'intensification de l'élevage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à préciser les sous-objectifs de la transition. L'utilisation d'engrais et l'intensification de l'élevage sont reconnus comme des facteurs importants de nos EGES. Il faut y mettre un terme pour réussir notre transition.